



Extrait du Collège Pierre Brossolette de Brionne

<http://brionne-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1449>

Le foyer socio-éducatif du collège Pierre Brossolette

- Vie du collège - Les associations - Le FSE -



Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2015

**Foyer socio-éducati
de Pierre Brossolett**

Copyright © Collège Pierre Brossolette de Brionne - Tous droits réservés

Un rôle indispensable

Le Foyer Socio-éducatif (F.S.E) joue un rôle essentiel dans la vie de notre établissement. Régie par la loi de 1901 et administré par des enseignants du collège, cette association permet aux élèves de participer à diverses activités périscolaires.

Ces activités ludiques et enrichissantes contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et le conduit à développer son sens des responsabilités. L'action du F.S.E. s'inscrit pleinement dans le projet d'éducation à la citoyenneté.

De 12h à 14h, durant la pause du déjeuner, **le FSE propose aux élèves adhérents une salle conviviale** avec baby foot, coin détente, jeux et lecture...La surveillance est gérée par des élèves qui se sont portés volontaires, permettant ainsi de développer les responsabilités de chacun. Un adulte est toujours en salle des professeurs en cas de problème.

Soucieux de constantes innovations, **le F.S.E propose plusieurs actions** comme la boom du collège organisée chaque année et en envisage d'autres pour cette année 2015-2016.

Il contribue par des subventions, **aux voyages** (Espagne, Royaume-Uni, Italie, Auvergne) **et sorties** (Clécy, Rouen...) qui sont organisées durant l'année, contribution indispensable sans lesquelles rien ne serait possible et qui se chiffrent à plusieurs milliers d'euro.

Le F.S.E ne touche aucune subvention. Il peut recevoir des dons. Il se finance par l'adhésion des membres (élèves, enseignants) dont le montant s'élève à 8 Euros et par la vente des photographies de classe en début d'année. Il diversifie les actions comme le marché de Noël afin de collecter de l'argent pour la mise en place de projets ou d'achats à destination des élèves. Ces rentrées d'argent sont indispensables.

Les activités du Foyer Socio-éducatif font l'objet, chaque année, d'un compte-rendu en Assemblée Générale au cours du premier trimestre de l'année scolaire. À cette occasion est présenté pour approbation le bilan moral et financier de l'exercice clos et est soumis au vote le budget prévisionnel de l'exercice suivant.

Chaque année, une nouvelle équipe (Enseignants, personnel de la communauté éducative, élèves) est élue afin de continuer à faire vivre cette association, pilier de l'établissement.

Nous espérons que le nombre d'adhérents cette année sera encore supérieur à celui de l'année dernière.